

SA Evian
Bernex
Champanges
Evian-les-Bains
Féternes
Larringes
Lugrin



Marin
Maxilly-sur-Léman
Neuvecelle
Publier
Saint-Paul-en-Chablais
Thollon-les-Mémises
Vinzier

COMMUNIQUE DE PRESSE

Végétaliser nos cimetières : une démarche innovante et écologique initiée par 4 communes de l'APIEME

Rendez-vous le 08 novembre 2021 à 14h00 au cimetière de Champanges

Depuis plusieurs années déjà, l'ensemble des communes de l'APIEME¹ se sont engagées dans la charte Objectif **zéro pesticide dans nos villes et villages avec l'association France Nature Environnement Haute-Savoie**² (FNE). Cette démarche vise à faire évoluer les pratiques d'entretien de l'espace public vers une meilleure prise en compte de l'environnement et à trouver des alternatives pérennes à l'utilisation des pesticides.

Les audits menés en 2020 ont montré que dans les cimetières, l'entretien des surfaces en graviers demeure difficile et chronophage pour les agents. Face à cette problématique, l'APIEME a missionné FNE Haute-Savoie pour proposer à ses communes un **accompagnement individualisé** permettant de réfléchir à des **solutions de gestion écologique « sur mesure »**.

Et si au lieu de désherber, on végétalisait nos cimetières ? De cette réflexion et du recueil de divers retours d'expériences, est né le projet des communes de **Champanges, Larringes, Féternes et Bernex** de **végétaliser une partie des surfaces en graviers de leur cimetière**. Une partie du cimetière de ces quatre communes va donc êtreensemencé le 8 novembre 2021.

L'APIEME, FNE et la Commune de Champanges vous convient le 08 novembre 2021 au cimetière de Champanges à 14h00 pour assister à l'ensemencement de ce cimetière et répondre aux éventuelles questions sur cette action. Merci de bien vouloir nous confirmer votre présence au plus tard le 05 novembre 2021.

Pour conserver la portance des sols, aucun apport de terre n'est réalisé : le mélange de graines, soigneusement choisi pour être capable de se développer dans des conditions difficiles, est semé directement dans les graviers. L'installation de la végétation sera progressive et il faudra un peu de patience (2 à 3 années) pour que le gazon recouvre de manière homogène l'ensemble des surfaces semées. Mais le jeu en vaut assurément la chandelle car cette action au sein des cimetières a des vertus multiples. En effet, la présence de végétal permet de **fournir un cadre plus apaisant, de participer au bien-être des agents comme des usagers, d'accompagner la biodiversité du territoire et la qualité de nos ressources en eaux.**

Contacts :

Clémence Jouan, animatrice APIEME - clemence.jouan@danone.com

¹ L'Association pour la Protection de l'Impluvium de l'Eau Minérale naturelle Evian (APIEME) est un partenariat public-privé qui regroupe la Société des Eaux evian et 13 communes. Elle a pour vocation la préservation des ressources en eaux du territoire <http://www.apieme-evian.com/>

² France Nature Environnement <https://www.fne-aura.org/haute-savoie/>